



.....

Présidence : Alex LESBROS, Maire

Etaient présents : Maryline DELOT, Martial MARLIERE, André DA FONSECA, Pascal DEGRANDE, Nicole BOURGAUX, Vincent NETTELET, Françoise MINET, Marie-Jeanne PELLETIER.

Absents excusés : Pascal MAERTENS, David HINZ, Sylvain DUPLOUY, Philippe BENOIT, Frédéric BAILLY, Eric DRAN.

Assistait également Céline DELIMAUGES, secrétaire de Mairie

.....

VŒUX DU MAIRE ET DES ADJOINTS : Le Maire et les adjoints tiennent à remercier les nombreux habitants qui se sont déplacés pour assister à la cérémonie des vœux. Malheureusement, les nouveaux habitants invités n'ont pas tous pu se déplacer. Ils sont toutefois cordialement invités aux prochaines manifestations, comme tous les vendeuillois d'ailleurs.

Voici pour les absents, quelques passages du discours de Monsieur le Maire :

« ... C'est un grand plaisir pour moi et mes adjoints de vous voir si nombreux à notre invitation. Merci d'avoir répondu présents.

Je salue la présence de M. RUCHO, notre doyen, durement touché par la perte de son fils et de son petit-fils, Maryline, 1^{er} adjoint ayant perdu sa sœur et sa maman et Martial, 2^{ème} adjoint, après le décès de son papa. Une fin d'année difficile !

En cette nouvelle année, j'aimerais que l'on ait une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2012, en particulier notre porte drapeau des anciens combattants, Mr MARLIERE Christian.

Nos vœux vont pour la santé. Santé pour vous et vos proches.

Comme de coutume, je vous rappelle les travaux réalisés en 2012 :

- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques Avenue Paul Carette.*
- Peinture d'une classe à l'école et de la salle du stade par les agents de la CCVO.*
- Trottoir Rue des Falaises*
- Tontes et divers travaux par les employés de la commune.*

La volonté du conseil municipal est de maintenir les services de proximité (agence postale, écoles, cantine, garderie, commerces, artisans) mais également au niveau du canton (la perception et la gendarmerie) qui après dissolution des syndicats, seront gérés par la commune de Moy de l'Aisne où sont implantés les locaux. Nous faisons confiance à Mr FEUILLET, Maire de Moy et président des maires du Canton pour préserver le patrimoine de nu propriété des communes du canton et pour garder ces deux services.

Pour cette année sont prévus :

- Réfection des Rues Clérambault et de la Maladrerie cela aurait dû être fait fin 2012, ce sera au printemps.*
- Travaux voirie et espaces vert Avenue Paul Carette on l'espère en fin d'année, l'espoir fait vivre ! Il ne faut pas être pressé surtout pour les subventions.*
- Peinture d'une classe à l'école et fenêtres extérieurs de la salle de la mairie par les agents de la CCVO.*
- Réfection de l'escalier nord de l'école au printemps par l'ADERMAS*
- Travaux au château d'eau*

- Reprise des concessions abandonnées au cimetière (travaux administratifs)
- J'espère la validation du PLU par Mr le Préfet en même temps que le SCOT de St Quentin classant Vendeuil en zone touristique avec notre Vallée de l'Oise et nos étangs, et en zone agricole pour une grande partie du territoire.

Voilà pour cette année et c'est déjà pas mal, mais nous ne relâchons pas nos efforts et préparons les travaux à venir comme la réfection du local de la poste et la maison rue Louis Pasteur.

Bon la bonne nouvelle, c'est une subvention CDDL (Contrat Départemental de Développement Local) pour les travaux réalisés aux écoles qui arrive avec un petit retard mais c'est bon à prendre 41 468,50 euros. Merci le conseil général, merci Fred.

Une bonne nouvelle aussi pour la famille du Vert Chasseur. Les enfants venaient à l'école à pied par tous les temps. 5 sur Vendeuil et 3 au collège de Moy. Mr le maire de Moy et moi-même avons tout fait pour reloger cette famille, aidés par Mr le Député et Mr le Conseiller Général. La famille est relogée à Mont d'Origny tout près des écoles. Voilà je rassure tout le monde.

Pour terminer un petit rappel de civisme : Je déplore le non-respect de l'environnement aux bennes à verre. Les lieux doivent rester propres et ne doivent pas servir pour les dépôts en tout genre. C'est une pollution visuelle pour tous et une question de civisme élémentaire.

Même dans le village respectez votre voisinage. Le village ne sera que plus accueillant. Je prendrais un arrêté pour verbaliser les contrevenants et l'amende sera salée. »



RÉCOMPENSES : Pour la deuxième année consécutive, la commission des sports a tenu à récompenser les meilleurs jeunes athlètes de Vendeuil ayant obtenu un titre, une place d'honneur ou toutes autres distinctions durant l'année 2012. Ont été récompensées : Charlotte BIDAUX (Equitation) et Marina DA FONSECA (Athlétisme). Mais également Romain PARENT pour l'obtention du Brevet National Jeune Sapeur ; Mme Marie-Laure DECOTTIGNIES, pour l'obtention de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et son engagement auprès des jeunes comme éducatrice de judo, ainsi que M. LEPOLARD Dominique pour l'obtention de la médaille de bronze du District de football pour son engagement auprès du FC Vendeuil.



Pour la première fois, la municipalité a également souhaité mettre à l'honneur les jeunes diplômés. Emilie GLASSET (Bac Professionnel mention bien), Florian COLBATZ et Antoine LEFEVRE (Brevet mention très bien) ont ainsi été récompensés.



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : Grand sujet d'actualité important pour la vie communale. Le Conseil Municipal a pris connaissance du décret relatif à l'organisation du temps scolaire (étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées incluant le mercredi matin).

Après avoir étudié les différentes demandes du gouvernement à ce sujet et les contraintes liées à la mise en place de cette réforme (réorganisation de la vie scolaire et du quotidien des familles, du service de cantine, des transports et du temps périscolaire...), le conseil municipal décide de demander le report de l'application du décret relatif à l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2014.

PREVISIONS BUDGETAIRES : Pour 2013, le conseil municipal va poursuivre la réalisation de ses projets décidés l'année dernière (réalisation d'une clôture dans la

cour de la mairie, agrandissement et mise aux normes des sanitaires de l'école primaire) mais également préparer les dossiers préalables aux travaux ainsi que les demandes de subventions pour l'année prochaine.

PLU DE TRAVECY : Le Conseil Municipal de Travecy a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme. Le Conseil Municipal de Vendeuil émet un avis favorable à ce projet qui se fait dans la même logique que celui de Vendeuil, à savoir la protection de l'environnement par le classement de la Vallée en zone naturelle.

LIVRET «NOUVEAU-NÉ» : La municipalité offre, à chaque enfant de la commune né en 2012, un livret à la Banque Postale doté de trente euros. Merci de vous adresser à l'APC auprès de Mme DRAN pour tout renseignement (Tel : 03.23.07.83.89)

PECHE A L'ETANG COMMUNAL : Cette année, la municipalité met en place un challenge de la plus grosse prise de Silure à l'étang communal. Un règlement sera rédigé prochainement par la commission de pêche et affiché à l'étang.

GRANDE PARADE CANTONALE : La Grande Parade Cantonale se déroulera le Dimanche 15 septembre 2013. Le départ se fera à Essigny Le Grand et l'arrivée à Moy de l'Aisne après avoir traversé Benay, Hinacourt, Gibercourt et Ly Fontaine. Les personnes désirant participer à la préparation du char communal et au défilé sont priées de se faire connaître en Mairie. Une réunion aura lieu à ce sujet le jeudi 07 mars à 18h00 en Mairie.

PARCOURS DU COEUR 2013 : Le **dimanche 07 avril 2013** aura lieu la cinquième édition du « parcours du cœur » organisé par la municipalité. Marche à pied, course à pied, circuit VTT seront proposés au départ de la mairie. Les dons recueillis lors de cette journée seront intégralement reversés à la Fédération Française de Cardiologie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L'AISNE **du lundi 15 octobre 2012 au samedi 16 mars 2013**

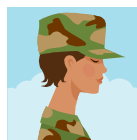


LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
14h à 16h	14h à 16h	14h à 16h	10h à 12h

Rappel : La remorque de la commune est mise à la disposition des habitants au tarif de 40 € par voyage à la déchetterie.



CCVO / Infos déchets : Les sacs de tri sélectif ont été distribués dernièrement dans la commune. Exceptionnellement, la quantité est prévue pour 6 mois. Une nouvelle distribution aura lieu en cours d'année.



Recensement militaire : Les jeunes gens nés en novembre ou décembre 1996, janvier ou février 1997 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.



CALENDRIER DES FETES / RECTIFICATIF : Des oublis nous ont été signalés

dans le calendrier des fêtes. Voici les dates à noter, avec toutes nos excuses...

23 novembre 2013 : Repas de la Sainte Cécile organisé par la Fanfare de Marche

31 octobre 2013 : Soirée spaghettis organisée par le Football Club

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 09 mars 2013 : Repas dansant organisé par le Club « Dynamic's gym », salle de la Mairie (Mme NERON, Tel : 03.23.07.82.83)

Dimanche 17 mars 2013 : Bal Country organisé par « The country Club in Vendeuil », salle de la Mairie (Mme JACQUEMINET, Tel : 06.75.70.84.78)

Dimanche 07 avril 2013 : 5^{ème} édition du Parcours du Cœur

oo

ETAT CIVIL 2012

Nous ont rejoints :

BOCQUET Louise, le 19/01/2012

BRUNELLE Charlotte, le 14/02/2012

VICTORIEN Mailys, le 13/03/2012

DELVILLE Lenny, le 04/04/2012

PREVOST Corentin, le 30/07/2012

NOZAL Diego, le 03/08/2012

LOBJOIE Lise, le 08/09/2012

DIALLO Kays, le 25/09/2012

GAWLOWSKI Juliette, le 25/11/2012

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux petits Vendeuillois

Se sont unis :

BERTHELOT Amaury et Aurore BOUTILLON, le 07 juillet 2012

DENIZART Loïc et BAUDRY Marie-Pierre, le 07 juillet 2012

GORJUP David et SAVREUX Mélanie, le 21 juillet 2012

SAGOT Julien et NERON Perrine, le 11 août 2012

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Nous ont quittés :

MICHAUX Lucia, le 06/04/2012

DEGRANDE Simone, le 17/04/ 2012

DELOT Dominique, le 18/06/2012

DELOT Monique, le 03/07/ 2012

DELORME Patricia, le 12/08/2012

MARLIERE Christian, le 09/09/2012

BERGAN Jacques, 15/10/2012

PERCHENET Sandrine, le 27/10/2012

A la maison de retraite :

DE WAËLE Paula, le 08/01/2012

THIERY Raymonde, le 05/04/2012

FRATUCELLO Henriette, le 12/09/2012

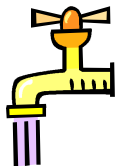
WAYMEL Georges, 07/12/2012

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles



INFORMATION MUNICIPALE

ANALYSE D'EAU



Suite à un courrier de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) reçu le 14 février dernier concernant la présence d'ions perchlorates dans l'eau destinée à la consommation humaine, la Municipalité tient à vous informer.

Voici les informations reçues :

« Des analyses expérimentales ont permis de déceler des traces de perchlorates dans certaines eaux du robinet de plusieurs régions de France, dont le Nord-Pas de Calais et la Picardie. A forte dose, cette substance non cancérigène peut perturber l'absorption de l'iode par la thyroïde. L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) et la Direction Générale de la Santé indiquent que la population générale peut continuer à consommer l'eau du robinet si elle contient des traces de perchlorates. En application du principe de précaution et sur la base de seuils très protecteurs, il est toutefois recommandé :

- De ne pas préparer de biberons pour les nourrissons de moins de 6 mois, lorsque l'eau contient plus de 4 microgrammes de perchlorates par litre. Pour rappel, de manière générale, il est toujours préconisé, quelle que soit la qualité de l'eau du robinet, de privilégier l'eau en bouteille pour la préparation des biberons.

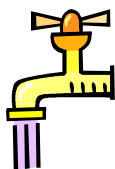
- De ne pas consommer l'eau du robinet pour les femmes enceintes ou allaitantes, lorsque l'eau contient plus de 15 microgrammes de perchlorates par litre. Cette recommandation vise à protéger le fœtus et le nourrisson allaité.

Un prélèvement a été réalisé sur la ressource qui alimente en eau la commune. Le résultat montre que le taux d'ions perchlorates est de 2,2µg/L, donc inférieur ou égal à 4 µg/L ce qui n'implique aucune restriction d'usage de l'eau.



INFORMATION MUNICIPALE

ANALYSE D'EAU



Suite à un courrier de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) reçu le 14 février dernier concernant la présence d'ions perchlorates dans l'eau destinée à la consommation humaine, la Municipalité tient à vous informer.

Voici les informations reçues :

« Des analyses expérimentales ont permis de déceler des traces de perchlorates dans certaines eaux du robinet de plusieurs régions de France, dont le Nord-Pas de Calais et la Picardie. A forte dose, cette substance non cancérigène peut perturber l'absorption de l'iode par la thyroïde. L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) et la Direction Générale de la Santé indiquent que la population générale peut continuer à consommer l'eau du robinet si elle contient des traces de perchlorates. En application du principe de précaution et sur la base de seuils très protecteurs, il est toutefois recommandé :

- De ne pas préparer de biberons pour les nourrissons de moins de 6 mois, lorsque l'eau contient plus de 4 microgrammes de perchlorates par litre. Pour rappel, de manière générale, il est toujours préconisé, quelle que soit la qualité de l'eau du robinet, de privilégier l'eau en bouteille pour la préparation des biberons.

- De ne pas consommer l'eau du robinet pour les femmes enceintes ou allaitantes, lorsque l'eau contient plus de 15 microgrammes de perchlorates par litre. Cette recommandation vise à protéger le fœtus et le nourrisson allaité.

Un prélèvement a été réalisé sur la ressource qui alimente en eau la commune. Le résultat montre que le taux d'ions perchlorates est de 2,2µg/L, donc inférieur ou égal à 4 µg/L ce qui n'implique aucune restriction d'usage de l'eau.